

## **Règlement du jeu « Natura Brasil Ekos Maracujá »**

---

### **Société organisatrice**

Le Jeu concours, intitulé « Jeu Natura Brasil Ekos Maracujá », est organisé par la société suivante:

Inter Edi – SA au capital de 4.347.640 € - RCS Nanterre n°552 062 770 - 10, boulevard des Frères Voisin, 92792 Issy les Moulineaux Cedex 9.

---

### **Conditions d'accès**

Ce jeu est gratuit et sans obligation d'achat.

Il est accessible sur Internet sur le site <http://www.cosmopolitan.fr/> à la page dédiée <http://www.cosmopolitan.fr/naturabrasil/> entre le 14 mai et le 12 juin 2018.

La participation au Jeu est ouverte à toute personne physique, capable, âgée d'au moins 16 ans résidant en France métropolitaine (métropole) et hors DOM-TOM disposant, à la date de début du Jeu, d'un accès internet fixe et d'une adresse électronique personnelle (e-mail) à laquelle elle pourra être contactée pour les besoins de la gestion du Jeu (ci-après le « Participant »).

Le personnel des Sociétés organisatrices ainsi que les membres de leur famille et toute personne ayant directement ou indirectement participé à la conception, la réalisation ou à la gestion du concours ne sont pas autorisés à participer au Jeu.

Une seule participation par foyer (même adresse postale) est autorisée pendant toute la durée du Jeu. Les coordonnées inexactes ou incomplètes ne seront pas prises en considération, de même que les participations effectuées après les date et heure limites de participation.

En cas de pluralité de participations, une seule participation sera prise en compte par foyer et par adresse mail. La participation au Jeu se fait exclusivement par internet.

Chaque participant doit jouer en personne et s'interdit en conséquence de mettre en œuvre ou de chercher à mettre en œuvre tout procédé de participation qui ne serait pas strictement conforme au respect des principes des jeux et de ce présent règlement.

---

### **Modalités de participation**

Les internautes qui souhaitent participer au jeu pourront le faire selon les modalités détaillées ci-dessous, via le site internet du magazine **Cosmopolitan.fr** à la page <http://www.cosmopolitan.fr/naturabrasil/> entre le 14 mai et le 12 juin 2018

- se connecter sur la page web dédiée au jeu **Natura Brasil**, accessible sur le site **Cosmopolitan.fr**
- compléter le formulaire d'inscription mis en ligne en précisant impérativement les informations suivantes du formulaire :

Nom  
Prénom  
Adresse  
Ville  
Code postal

#### Adresse Email

- cocher la case « J'ai bien pris connaissance des conditions de participation et j'accepte le règlement du jeu concours
- cliquer sur « ENVOI » pour valider l'inscription au jeu concours.

La participation ne sera prise en compte qu'une fois le formulaire d'inscription validé.

Chaque Participant doit renseigner l'ensemble des zones de saisie, à l'exception de celles mentionnées comme n'étant pas obligatoires.

Les Participants s'engagent à compléter de bonne foi le formulaire d'inscription mis à leur disposition et à transmettre à la Société organisatrice des informations exactes.

Le Participant est informé et accepte que les informations saisies dans le formulaire d'inscription valent preuve de son identité. Les informations saisies par le Participant l'engagent dès leur validation.

La Société organisatrice se réserve le droit de vérifier l'exactitude des données fournies par les participants en demandant des pièces justificatives d'identité et d'adresse. La Société organisatrice se réserve le droit d'annuler un gain dans l'hypothèse où il serait révélé une discordance entre les informations déclarées lors du remplissage du formulaire et les pièces produites.

---

#### Détermination des gagnants et dotation

**Il y aura au total 25 gagnants sur toute la période du jeu**, qui seront déterminés par tirage au sort dans les 15 jours qui suivent la clôture du jeu concours par la Société organisatrice, **parmi l'ensemble des participants dûment inscrits** avant les date et heure limite de participation.

**Chaque gagnant remportera un lot de soins du corps Natura Brasil Ekos Maracujá d'une valeur unitaire de 102€**

Quantité	Nom du produit :	Contenant :	Prix vente :
1	Huile Douche Triphasée Ekos Maracujá	200 ML	20,00 €
1	Coffret Trio de Crèmes Mains	3x 40 G	30,00 €
1	Gelée Douche Tendre Ekos Maracujá	250 ML	12,00 €
1	Frescor Ekos Maracujá	150 ML	40,00 €

La dotation est nominative et ne peut être revendue. Les lots offerts ne pourront pas être échangés à la demande des gagnants contre des espèces ou d'autres lots.

Chaque lot est strictement limité à sa désignation et il ne comprend ni les frais notamment de transport qui pourraient être engagés par le gagnant pour prendre possession de son lot, ni les frais et prestations supplémentaires éventuellement liés à leur jouissance ou à leur utilisation, qui sont à la seule et unique charge du gagnant. Il ne peut donner lieu à aucune contestation d'aucune sorte, ni à son remplacement ou échange pour quelque cause que ce soit.

---

#### Modalités de remise des dotations

Les gagnants seront notifiés de leurs gains, par e-mail à l'adresse indiquée lors de leur inscription au Jeu dans les 3 semaines suivant le tirage au sort.

Il ne sera adressé aucun courrier, même en réponse, aux participants qui n'auront pas gagné.

Les dotations seront envoyées aux gagnants par **Natura Brasil** après réception des noms et coordonnées des gagnants par la Société Organisatrice.

---

## Modalités de remboursement

Tout Participant au Jeu ayant respecté les conditions d'accès et de participation au Jeu telles que visées au présent règlement pourra obtenir le remboursement des frais de participation au Jeu (**forfaitairement 0,25 euro**) en faisant la demande écrite, avant le 10 juin 2018 à 23h59 (cachet de la Poste faisant foi) ou au plus tard dans les (10) jours calendaires suivant la date portée sur la facture concernée du fournisseur d'accès Internet si le Participant la recevait après la date de clôture du Jeu, à l'adresse suivante :

### **Inter Edi – «Natura Brasil Ekos Maracujá»**

10, boulevard des Frères Voisin - 92130 ISSY LES MOULINEAUX Cedex 9

Toute demande de remboursement des frais de participation devra comporter, de manière lisible, les informations suivantes :

- les nom, prénom et adresse postale complète du Participant ;
- le nom du Jeu et la mention de l'URL du site ;
- les dates et heures de connexions ;
- une copie de la facture détaillée du fournisseur d'accès auquel le Participant est abonné, faisant apparaître les date et horaires de connexion clairement soulignés ;
- un RIB (relevé d'identité bancaire) ou un RIP (relevé d'identité postale) pour la France métropolitaine au nom et prénom du Participant.

Une seule demande de remboursement par foyer (même nom, même adresse postale) est autorisée.

Toute demande incomplète, illisible, et/ou envoyée à une autre adresse que l'Adresse du Jeu ou envoyée après la date limite susvisée (cachet de la poste faisant foi) sera considérée comme nulle.

Les frais d'affranchissement pour la demande de remboursement seront remboursés, sur simple demande écrite à cet effet accompagnant la demande de remboursement des frais de connexion, au tarif lent en vigueur (base : 20g). Le remboursement sera effectué par virement bancaire dans un délai de soixante (60) jours calendaires à compter de la réception de la demande de remboursement et après vérification du bien-fondé de la demande.

---

## Loi Informatique et Libertés

Chaque participant accepte sans réserve les présentes dispositions en cochant la case « J'ai lu et j'accepte le règlement » du formulaire d'inscription au Jeu.

Les informations nominatives recueillies dans le cadre du présent Jeu sont traitées conformément à la loi dite « Informatique et Libertés ». Les participants sont informés que les données nominatives les concernant et enregistrées dans le cadre de ce Jeu sont nécessaires à la prise en compte de leur participation et à l'organisation du Jeu. Elles ne seront pas utilisées à d'autres fins ni conservées à l'issue du Jeu.

Toutes les opérations sur les Données Personnelles des participants seront réalisées dans le respect de la réglementation en vigueur et notamment de la loi n°78-17 « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée ainsi que ses décrets d'application.

Seules les Données Personnelles des gagnants, à fin d'envoi de leur dotation, et des personnes ayant coché la case « **Je souhaite recevoir des offres promotionnelles de la part de Natura Brasil** » seront communiquées à la société partenaire.

La Société Organisatrice s'engage à prendre toutes mesures techniques et organisationnelles qu'elle estime utiles et appropriées au regard de la nature des données, afin de garantir la sécurité et la confidentialité des Données Personnelles collectées et, notamment d'empêcher qu'elles ne soient déformées, endommagées, ou que des tiers non autorisés y aient accès.

Les participants bénéficient d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des informations les concernant. L'exercice de ces droits se fera par écrit à :

**Inter Edi «JEU CONCOURS Natura Brasil», 10 boulevard des Frères Voisin, 92792 Issy-les-Moulineaux Cedex 9,**

Les données personnelles des participants étant nécessaires à la gestion du Jeu, tout participant demandant la suppression de ses données avant la fin du Jeu sera exclu du Jeu concours.

---

## Réclamations

Toute réclamation devra se faire par écrit à :

**Inter Edi – «Natura Brasil Ekos Maracujá»**, 10 boulevard des Frères Voisin, 92792 Issy-les-Moulineaux Cedex 9, en indiquant le nom du jeu, les : nom, prénom, adresse complète et adresse mail du participant ; et cela dans un délai de deux mois après la clôture du jeu.

Aucune réclamation ne sera acceptée passé ce délai.

---

## Responsabilités

La responsabilité de la Société organisatrice ne saurait être encourue dans le cas où le présent Jeu concours doit être modifié, écourté ou annulé pour une cause indépendante de sa volonté ou en cas de nécessité justifiée. Les modifications alors apportées à ce règlement pourront éventuellement être publiées pendant le Jeu concours. Elles seront considérées comme des annexes au présent règlement.

La Société organisatrice ne saurait notamment être tenue responsable en cas de dysfonctionnement du site Internet <https://www.cosmopolitan.fr> empêchant toute participation au Jeu concours.

Il est expressément rappelé que l'Internet n'est pas un réseau sécurisé. A cet égard, la participation au Jeu implique la connaissance et l'acceptation, par tout Participant, des caractéristiques et des limites de l'internet, notamment en ce qui concerne les performances techniques, les temps de réponse pour consulter, interroger ou transférer des informations, les risques d'interruption, et plus généralement, les risques inhérents à toute connexion et transmission sur internet, l'absence de protection de certaines données contre des détournements éventuels et les risques de contamination par des éventuels virus sur le réseau internet.

En conséquence, la Société organisatrice ne saurait être tenue pour responsable notamment de la contamination par d'éventuels virus ou de l'intrusion d'un tiers dans le système du terminal des Participants au Jeu et décline toute responsabilité quant aux conséquences de la connexion des Participants au réseau via le site et/ou la/les Pages du Jeu.

En particulier, la Société organisatrice ne saurait être tenue pour responsable d'un quelconque dommage causé aux Participants, à leurs équipements informatiques et aux données qui y sont stockées, ainsi que des conséquences pouvant en découler sur leur activité personnelle ou professionnelle. Il appartient à tout Participant de prendre toutes les mesures appropriées de façon à protéger ses propres données et/ou logiciels stockés sur son équipement informatique contre toute atteinte. La connexion de toute personne au site et/ou à la/les Pages du Jeu et sa participation au Jeu se fait sous son entière responsabilité.

---

## Le règlement

Le règlement est accessible à l'adresse ci-après <http://www.cosmopolitan.fr/naturabrasil/> par courrier à l'adresse visée à l'article 8 du présent règlement.

Les frais postaux nécessaires à l'obtention du règlement seront remboursés sur la base du tarif lent "lettre" en vigueur jusqu'à deux (2) mois après la fin de validité du Jeu (cachet de La Poste faisant foi), en joignant un RIB/ RIP émanant d'une banque domiciliée en France, sur simple demande à l'adresse visée à l'article Réclamation du présent règlement.

Il en ira de même pour tout(e) éventuel(le) avenant ou modification apporté(e) au présent règlement.

---

## Loi applicable et Attribution de compétence

Les Participants admettent sans réserve que le simple fait de participer au Jeu les soumet obligatoirement aux lois françaises, notamment pour tout litige qui viendrait à naître du fait du Jeu ou qui serait directement ou indirectement lié à celui-ci ce, sans préjudice des éventuelles règles de conflits de lois pouvant exister.

Tout différent né à l'occasion du Jeu fera l'objet d'une tentative de règlement à l'amiable entre la Société organisatrice et le Participant. A défaut d'accord, le litige sera soumis aux juridictions compétentes conformément aux dispositions du Code de Procédure Civile.